



Exemple en vidéos :



<https://youtu.be/vJtWFTEDIYM>

Une pénalité *Charge avec la crosse* est infligée à **tout joueur qui charge un adversaire avec la crosse, les deux mains sur celle-ci et lorsqu'elle ne touche pas le sol.**

## Compléments

- La crosse du fautif tape ou aurait pu taper la partie haute d'un adversaire.
- La partie haute concerne toute partie au dessus des hanches.
- La crosse est hors sol et tenue à deux mains
- Une *charge avec la crosse* peut être sifflée sans que l'adversaire ne contrôle le palet
- Il existe également les pénalités *Charge contre la balustrade (CBA)* et *Charge dans le dos (DOS)*

## Règlement sportif - 10.4.19

- A. Une pénalité mineure, majeure ou de méconduite pour le match, à l'appréciation de l'arbitre selon la violence de l'action, est infligée à tout joueur qui charge un adversaire avec la crosse, les deux mains sur celle-ci et lorsqu'elle ne touche pas le sol.
- B. Une pénalité majeure est infligée à tout joueur qui charge avec la crosse le gardien de but adverse se trouvant dans sa zone de but.
- C. Une pénalité majeure est infligée à tout joueur qui blesse un adversaire en le chargeant avec la crosse.

## Module complet et entrainement



[https://arbitrage-rollerhockey.platine.cloud/ressources/modules/mod\\_CRO](https://arbitrage-rollerhockey.platine.cloud/ressources/modules/mod_CRO)